L’identité française définie par le rappeur Kiddam

23/12/2009 à 9h35

Pour Kiddam, «*rappeur français, sans paillettes et sans artifices*», le débat sur l’identité nationale n’a pas lieu d’être puisque, selon lui, la réponse est d’une grande simplicité.

> *Etre français, c’est être né en France, payer ses impôts en France et avoir une carte d’identité française.*

Source : RespectMag